



Le Bois INTERNATIONAL

L'officiel du bois >>> Scierie / Exploitation forestière

**83^e Cahier
du bois-énergie**

L'hebdomadaire
de la filière bois

I.S.S.N. : 1760 - 4672

Supplément au N° 31
3,50 euros
samedi 21 septembre 2019

Gros plan
Bois-énergie :
une journée pour débattre

p. 4

Synthèse
La qualité de l'air,
un enjeu majeur

p. 12

Politiques publiques
Le bois-énergie,
un atout pour les territoires

p. 15



Crédits photos

Enjeux du bois-énergie dans la transition énergétique, environnementale et sociétale



Le bois-énergie, première énergie renouvelable en France !

Sommaire

- Édito p. 3
- Journée bois-énergie : « Enjeux du bois-énergie dans la transition énergétique, environnementale et sociétale » p. 4
- Place du bois-énergie dans la transition énergétique p. 5
- Gestion durable des forêts et bois-énergie p. 9
- Qualité de l'air et bois-énergie p. 12
- Bois-énergie et transition énergétique des territoires p. 15

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service forêt, alimentation et bioéconomie) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie), Serge DEFAYE et Clarisse FISCHER (CIBE). Nous remercions les intervenants à la Journée bois-énergie pour leur collaboration. Mise en page par la rédaction du Bois International.

La nécessité de communiquer et de porter un discours partagé afin de répondre collectivement aux interrogations des citoyens et des décideurs publics et privés est le principal facteur qui a amené à l'organisation de la première Journée Bois-Énergie nationale. Le 23 mai dernier, plus de 300 participants se sont ainsi retrouvés pour aborder sans détours et avec franchise les questions cruciales autour de la ressource en bois et de sa gestion, des impacts environnementaux du bois-énergie et des atouts que ce dernier propose aux territoires. L'ensemble de la filière était ainsi rassemblé dans l'objectif de promouvoir cette énergie relativement méconnue et souvent oubliée alors même qu'elle représente les plus importantes quantités d'énergie renouvelable produites en France et qu'elle se voit attribuer les objectifs les plus ambitieux au sein de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Si le chauffage au bois domestique, avec ses quelque 7 millions de ménages utilisateurs, constitue encore les plus importants volumes de bois consommés, le développement des installations industrielles et collectives (plus de 6.000 en fonctionnement) a réellement ouvert la voie à une utilisation moderne et efficiente de cette ressource locale. Les objectifs de la PPE sont les suivants :
- 9,5 millions de logements chauffés individuellement au bois en 2023 (et de 10 à 11 millions en 2028) ;
- 42 TWh supplémentaires à l'horizon 2028, soit près de 9.000 installations collectives et industrielles à mettre en service.

Il s'agit ainsi de doubler voire tripler le rythme de réalisation des projets biomasse par rapport aux années de plein essor de cette filière. Il semble malheureusement que, pour l'instant, la cogénération bois n'ait aucun objectif de développement alors même qu'elle trouvait un écho très positif en permettant notamment de dynamiser le tissu industriel.

Disposant d'une forêt dont la surface est importante et en augmentation, la France ne valorise pourtant que 50% de son accroissement annuel en volume. Des marges de manœuvre conséquentes existent donc et les objectifs précédemment évoqués sont tout à fait réalistes en termes de valorisation d'une ressource largement sous exploitée. S'inscrivant pleinement en complémentarité des autres usages du bois, la mobilisation supplémentaire de bois pour l'énergie est indissociable d'un développement concomitant espéré et attendu de l'industrie du sciage.

Enfin, pour les territoires qui sont tous en pleine réflexion concernant la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET), cette ressource énergétique de proximité présente de nombreux atouts : création d'emplois non délocalisables, réinjection de flux financiers dans l'économie locale, aménagement et entretien du territoire...

Les acteurs, des entrepreneurs de travaux forestiers aux exploitants de chaufferies en passant par les constructeurs de chaudières et les fournisseurs de combustibles, sont tous compétents, mobilisés et engagés à relever ce challenge de développement.

Le seul frein identifié actuellement est un déficit conjoncturel de compétitivité lié à un prix du gaz fossile historiquement bas. En attendant que ce dernier remonte, soit par le biais de la fiscalité, soit (de façon plus aléatoire) par les cours mondiaux, il paraît logique, indispensable et urgent d'arrêter tout système d'aide aux énergies fossiles (crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie...) et notamment au gaz non renouvelable !

Mathieu FLEURY, Président du CIBE